

FORMATION AU PERMIS MOTO A1 et A2

ENJEUX de la formation

La conduite d'une motocyclette est souvent assimilée au plaisir de conduire. Il s'agit souvent d'un deuxième permis de conduire. Il faut bien avoir à l'esprit des particularités de conduire un deux-roues. S'il s'agit d'un premier permis, l'utilisation de la motocyclette est souvent indispensable pour les études, le travail, ou les loisirs. Rouler en sécurité et donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs de 2 roues représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs de 2 roues à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tous les conducteurs de 2 roues à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation que nous vous proposons se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette et donc à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers du programme mis en place comprendre, ou revoir les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques, et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

DÉROULEMENT de la formation 2 roues préparatoire à l'examen du permis de conduire

Tout d'abord il est possible chez *CAR*rement *PERMIS* de travailler de 3 façons :

- 1- Dans un premier temps travailler et obtenir son code. Une fois obtenu, débiter les leçons de plateau.
- 2- Travailler son code et une fois à l'aise avec la partie théorique, débiter les leçons de plateau.
- 3- Travailler le code tout en ayant commencé les leçons de plateau.

Tout dépend de la disponibilité de l'élève, de sa motivation et de sa capacité à assimiler les informations. **Par expérience nous leur conseillons vivement la première ou deuxième solution.** Le risque de la troisième solution est de concentrer son énergie sur les cours de plateau et non sur la partie théorique. Cela s'avère problématique si l'élève est à l'aise avec la partie pratique et non théorique car nous rappelons que pour se présenter à l'examen du permis de conduire, l'examen théorique doit être obtenu. Ceci a pour conséquence de bloquer l'élève dans sa progression pratique le temps de continuer de travailler la théorie. D'autant plus qu'en 2 roues, les cours de plateau peuvent s'enchaîner très rapidement ce qui ne laisse pas le temps à l'élève de travailler la partie théorique.

LA PARTIE THÉORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR*rement *PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler et quels sont les moyens pour y arriver rapidement.

1- L'application PREPACODE

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques, comme à l'examen. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données.

Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme (ci-dessous) se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.



2- Cours de code

En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent en salle de cours ou en virtuelle classe. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Le cours peut se passer de différentes manières en fonction du public :

- Nos élèves peuvent poser toutes les questions qu'ils le souhaitent ou revenir sur des questions de séries déjà réalisées. Ce sera le point de départ du cours.
- Nous pouvons travailler un chapitre précis.
- Nous pouvons également travailler sur une ou plusieurs séries thématiques. Les questions de ces séries amènent bien souvent des questions posées par nos élèves et conduisent ainsi dispenser un cours sur mesure en fonction du public présent.

3- SOS CODE

Du lundi au vendredi vous pouvez joindre un membre de l'équipe, sur un numéro que l'on vous communiquera au moment de l'inscription, afin que celui-ci réponde à vos questions, vous donne une méthode et vous aide à progresser !

Nb : Il est possible que ce ne soit pas à chaque fois un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner 2 roues qui soit détaché au SOS Code. Si c'est le cas nous vous basculerons sur un autre numéro ou prendrons un RDV très vite pour vous aider 😊

4- Cours théorique sur les grands thèmes de la sécurité routière

Nous dispensons également des cours théoriques sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... sont au programme. Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

5- Cours spécificité 2 roues

Un cours hebdomadaire sur les dangers du 2 roues, ou d'autres sujets en lien avec la conduite d'une moto.

LA PARTIE PRATIQUE

A/ La partie « hors circulation » ou plateau »

Un bref aperçu de la formation

En premier lieu la formation pratique commence dès l'inscription de l'élève. En effet une évaluation sur PC, qu'il est possible de faire le jour de l'inscription juste avant la signature du contrat, lui donnera une idée du chemin à parcourir entre le moment de son inscription et la fin de la formation.

Exactement comme pour la formation en voiture nos élèves moto bénéficient d'une formation où la pédagogie par objectifs prime.

Nos élèves débutent sur une piste fermée à la circulation où ils peuvent commencer à manipuler leur machine sereinement.

De manière générale voici l'ordre des objectifs dans lequel nos élèves se familiarisent avec leur moto:

- Déplacer la moto d'un point A à un point B en la poussant (moteur arrêté),
- Démarrer,
- S'arrêter,
- Maîtriser la moto à allure très lente sans mettre un pied au sol en ligne droite puis en courbe,

- Effectuer un démarrage en demi-tour,
- Transporter un passager.

Nota bene: durant toutes les leçons hors circulation, nous faisons systématiquement une pause au milieu de la leçon qui nous permet de travailler les points suivants:

- vérifications sommaires sur la machine (vérification de la transmission, suspension, embrayage...)
- interrogation sur une des 12 fiches de l'interrogation orale.

Nous attaquons ensuite la manipulation de la moto à allure rapide. Grâce à d'autres exercices spécifiques nos élèves doivent être capables de:

- Monter et descendre les vitesses de 1 à 3,
- Effectuer un freinage d'urgence,
- Effectuer un demi-tour en étant lancé dans un espace de 6m de largeur sans poser de pied au sol,
- Slalomer entre des cônes pour apprendre à pencher la machine,
- Effectuer un évitement.

A chaque début de leçon nous reprenons le bilan des compétences acquises ou non lors de la leçon précédente. Nous formulons un ou plusieurs objectifs de travail pour la leçon puis nous les travaillons.

Nous prenons quelques minutes avant la fin de la leçon afin de débriefer et de formuler de nouveaux objectifs pour la leçon suivante. Une fois tous les objectifs de la trame atteints l'élève est fin prêt à se présenter à l'épreuve pratique hors circulation.

Spécificités plateau

Au maximum l'enseignant dispense sa leçon avec 3 élèves. Il est disponible en fonction de leurs créneaux horaires du lundi au jeudi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 16h.

La piste étant disponible à tout moment et bien qu'elle soit éclairée au moyen des néons d'un préau sur la partie où est dispensé la partie lente, nous n'effectuons pas des leçons de plateau de nuit excepté en cas d'absolue nécessité.

Il est en revanche possible de commencer les leçons de circulation si l'élève a un niveau suffisant ou pour débloquer une difficulté notamment sur la partie rapide (slalom et évitement).

B/ La partie circulation

Un bref aperçu de la formation

Elle permet aux élèves d'apprendre à utiliser les techniques apprises sur la piste en conditions réelles de circulation. Il s'agit de se préparer aux dangers que tout conducteur de 2 roues va être amené à rencontrer.

Exactement comme pour toutes les formations dispensées nous utilisons la pédagogie par objectifs.

Toujours de manière générale, voici l'ordre pédagogique que nous utilisons pour faire progresser les élèves à leur rythme :

1- Circuler dans des conditions normales. En agglomération, les élèves sont notamment capables de conduire en sécurité en détectant les différentes intersections et en les franchissant en sécurité, de positionner leur moto sur la chaussée, de réaliser des arrêts/départs en toute sécurité, d'effectuer des contrôles rétroviseurs et angles morts, de réaliser des dépassements ou changements de voies en sécurité...

2- Circuler dans des conditions plus difficiles. Hors agglomération les élèves sont notamment capables d'appréhender les virages, croiser des usagers sur des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, partager la chaussée avec des poids lourds, se rendre visible...

3- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. En agglomération, hors agglomération et éventuellement sur voie rapide, les élèves sont capables de suivre un itinéraire de façon autonome sans intervention verbale de l'enseignant, pratiquer l'éco-conduite, gérer une situation d'accident...

Exactement comme pour les leçons de plateau, à chaque début de leçon nous reprenons le bilan des compétences acquises ou non lors de la leçon précédente. Nous formulons là aussi un ou plusieurs objectifs de travail pour la leçon puis nous partons les travailler.

Nous revenons quelques minutes avant la fin de la leçon pour prendre le temps de débriefer et de formuler de nouveaux objectifs pour la leçon suivante. Une fois tous les objectifs de la trame atteints l'élève est fin prêt à se présenter à l'épreuve de circulation du permis de conduire.

Spécificités circulation

Au maximum l'enseignant dispense sa leçon avec 3 élèves. Il est disponible en fonction de vos créneaux horaires du lundi au jeudi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 14h (ponctuellement de 8h à 16h en cas de sur activité).

Nous encourageons quand cela est possible la conduite de nuit.

Nous effectuons des parcours variés en agglomération mais aussi dans des routes hors agglomération en passant par toutes sortes de virages.

Nous effectuons également des leçons sur autoroute.

CONDITIONS DE PASSAGE à l'examen

EXAMEN THEORIQUE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code il faut avoir au moins 17 ans et demi si l'élève suit une formation A2 ou 16 ans s'il suit une formation A1.

Pour réussir cette épreuve il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions. Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles l'élève devra répondre, certaines sont en vidéo.

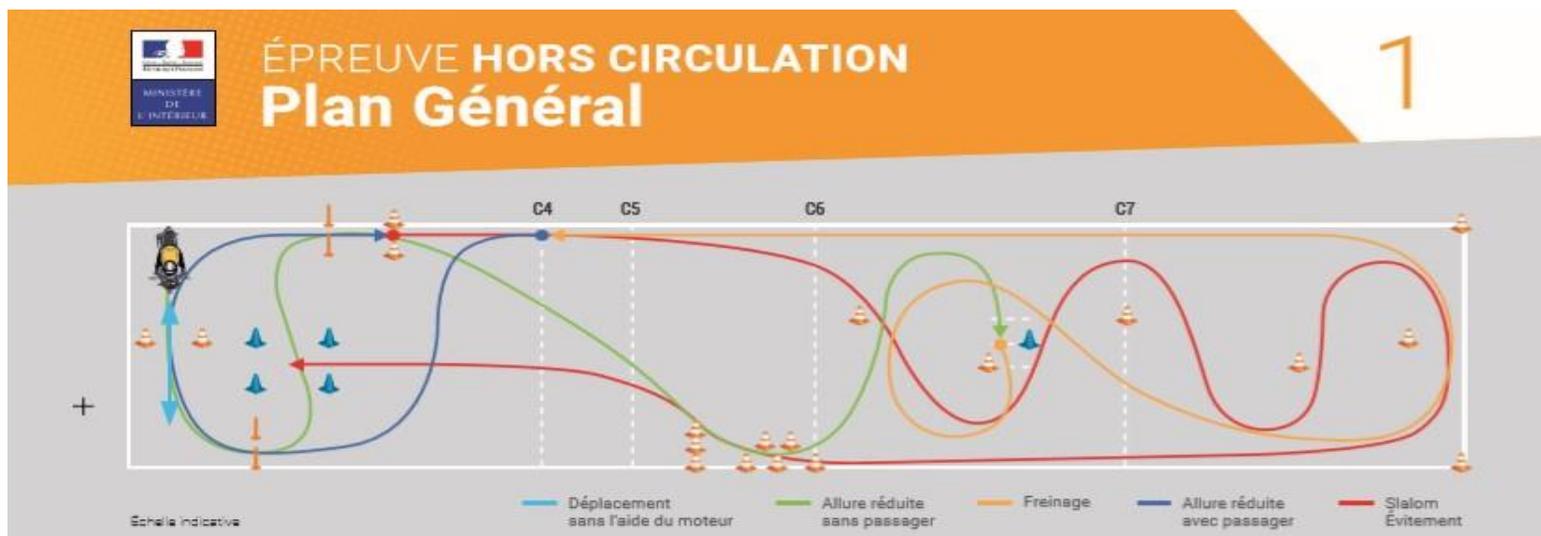
Le jour de l'examen l'élève doit obligatoirement apporter sa pièce d'identité et sa convocation.

Le code est valable 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

EXAMEN PRATIQUE HORS CIRCULATION (PLATEAU)

Conditions de passage : Avoir son code moto (ETM) depuis moins de 5ans, avoir au minimum effectué 8h de leçons hors circulation (sauf si l'élève A2 est déjà titulaire du permis A1 et non pas de la formation, le volume horaire se monte à 5h minimum), les véhicules sont ceux de l'auto-école sur lequel la formation des candidats a été dispensée, pièces d'identité du candidat et permis voiture si le candidat en est titulaire, équipement en bonne et due forme, l'examen se déroule sur St Priest

DEROULEMENT DE L'EXAMEN



Consignes de réalisation :

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur

L'inspecteur vérifie l'équipement du candidat dans les bureaux et une fois sur le plateau, l'IPCSR donne les instructions globales aux candidats. Les candidats s'exécutent à tour de rôle et doivent effectuer le parcours ci-dessus. Pour obtenir le plateau le candidat a le droit à une seule erreur non éliminatoire maximum parmi les suivantes :

- un pied supplémentaire,
- un cône ou piquet déplacé ou renversé hors évitement,
- la roue arrière au freinage qui se lève,
- un temps compris entre 14 et 16 secondes lors du parcours lent

Le candidat est éliminé ou effectue son 2^e essai si :

- il cumule 2 erreurs ci-dessus,
- il effectue un arrêt non autorisé en dehors des 3 arrêts imposés,
- il effectue un temps inférieur à 14 secondes lors du parcours lent,
- il effectue une sortie de piste,
- il renverse un cône lors de l'évitement,
- il fait tomber la moto, auquel cas il n'y a même pas de second essai.

EXAMEN PRATIQUE DE LA CIRCULATION

Conditions de passage : Pour se présenter à l'examen pratique il faut savoir au moins 18 ans pour la catégorie A2 et 16 ans pour la catégorie A1. Il faut au préalable avoir obtenu le code et l'examen du plateau et effectué 12h de circulation (ou 10h si l'élève A2 est déjà titulaire du permis A1 et non de la formation 125).

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si l'élève est capable de conduire seul sans mettre en danger sa sécurité et celle des autres.

Elle est évaluée un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen l'épreuve est présentée à l'élève de manière individuelle par l'inspecteur qui lui précise ce qu'il va devoir faire:

- réaliser un parcours empruntant un itinéraire urbain, routier et/ou autoroutier.
- suivre un itinéraire en se guidant de manière autonome pendant environ 5 minutes.
- appliquer les règles du code de la route notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- réaliser un arrêt / départ en toute sécurité.
- adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'examen est réussi si l'élève obtient la note minimum de 20 points sur 27 sans commettre d'erreurs éliminatoires.

L'élève devra apporter une pièce d'identité et son permis de conduire s'il est titulaire d'autres catégories.